

## **Attestation d'inscription d'un bien immobilier au rôle**

### ***Conditions d'obtentions***

- Etre propriétaire du bien immobilier,
- Ou avoir un mandat permettant l'usage du bien,

### ***Pièces à fournir***

- Une demande sur papier simple comportant l'adresse complète du bien immobilier,
- Attestation délivrée par le receveur des finances justifiant le paiement de la taxe sur les immeubles situés dans l'arrondissement de la collectivité locale concernée.

### ***Lieu de dépôt du dossier***

- Municipalité ou arrondissement municipal.
- Délégation pour les biens immobiliers situés dans des zones non érigées en commune

### ***Délais***

- Dans une semaine à compter de la date de dépôt du dossier